

ÉNERGIE LOCALE, IMPACT PROVINCIAL

Initiatives d'énergie
renouvelable proposées



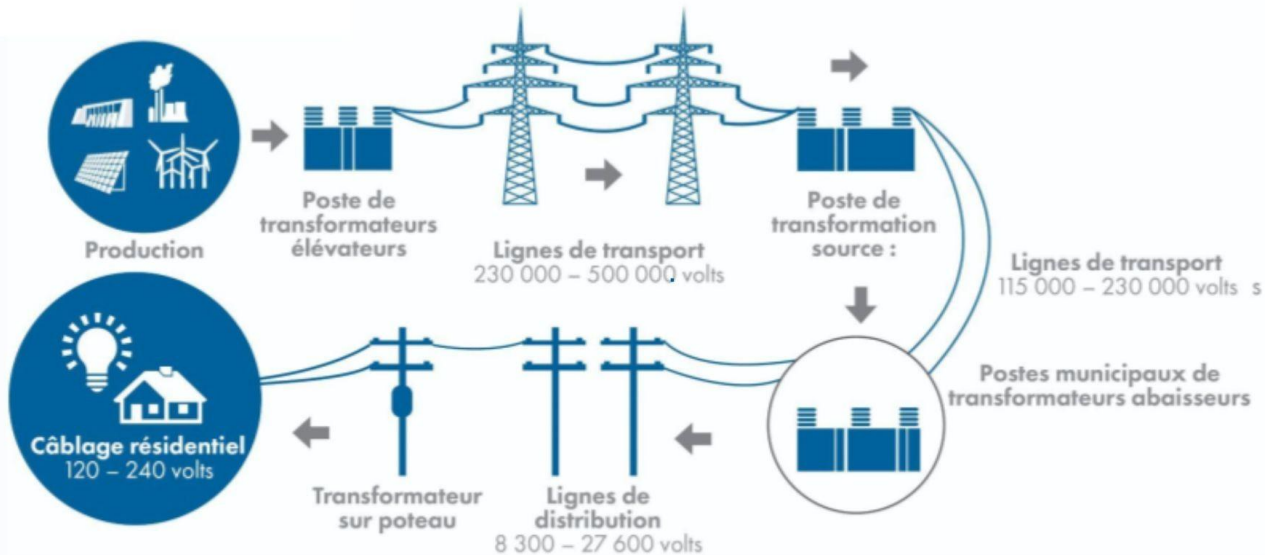


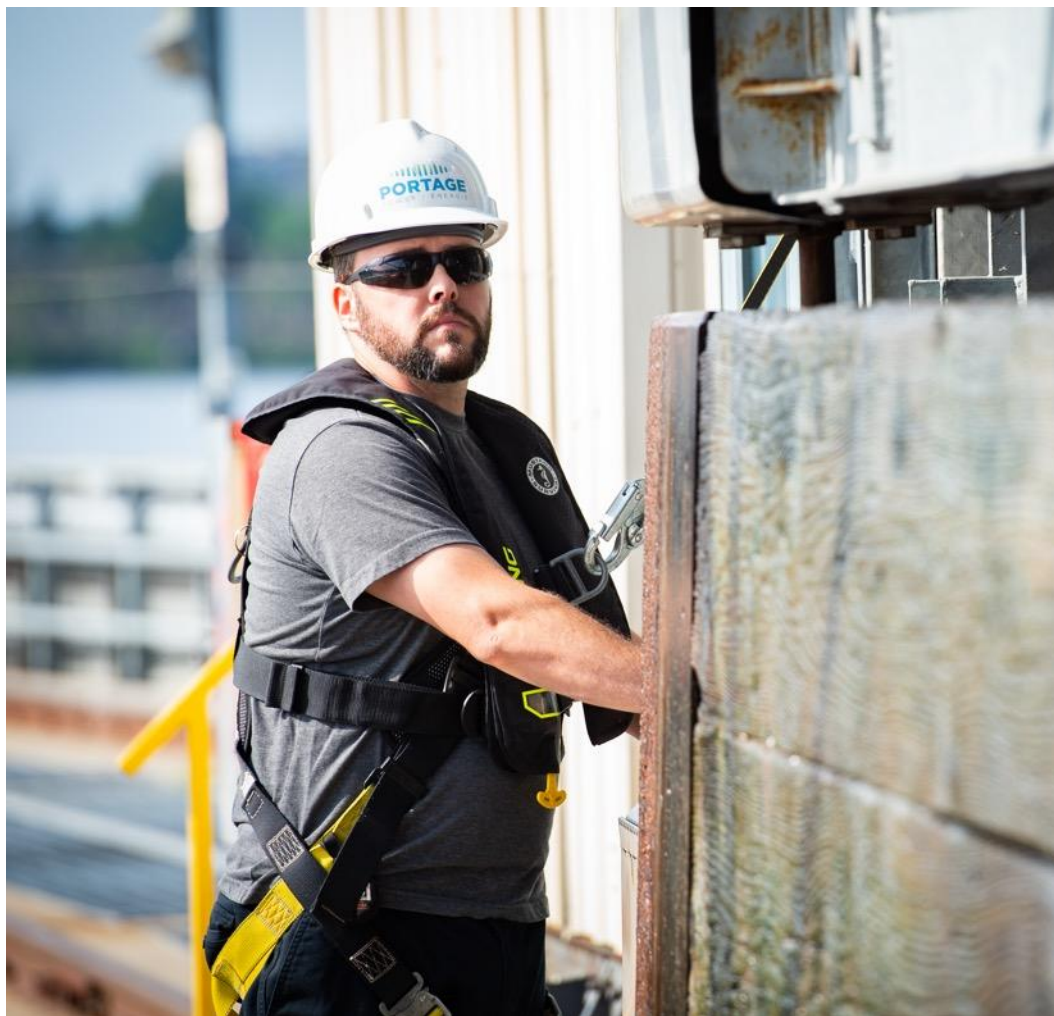
ORDRE DU JOUR RICHMOND I ET III



1. Production, transport et distribution d'électricité
2. Histoire de Portage Énergie
3. Transition vers l'électricité
4. Demande de propositions à long terme 2 de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité
5. Richmond Solaire I et III
6. Prochaines étapes
7. Questions

ELECTRICITÉ





CE QUE NOUS FAISONS



Chaque jour, nous nous efforçons de jouer un rôle de chef de file dans la production d'énergie verte et l'adoption de pratiques axées sur la collectivité. L'approche centrée sur l'élément humain que nous préconisons pour l'industrie vise à renforcer la compréhension et la confiance dans le secteur de la production d'énergie.

PORTEFEUILLE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Principal producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario

- **Production d'hydroélectricité** : 18 centrales hydroélectriques au fil de l'eau réparties en Ontario, au Québec et dans l'État de New York
- **Production d'énergie solaire** : 16 installations solaires
- **Biométhanisation** : 2 centrales alimentées aux gaz d'enfouissement qui convertissent le méthane en énergie renouvelable
- **131 MW** de puissance, suffisamment pour alimenter 110 000 habitations



TRANSITION VERS L' ÉLECTRICITÉ



D'ici 2050, la demande d'électricité en Ontario devrait doubler



SOCIÉTÉ INDÉPENDANTE D'EXPLOITATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ (SIERE)



La SIERE exploite le réseau d'électricité provincial et est responsable de sa planification afin de s'assurer que les besoins d'électricité soient satisfaits aujourd'hui et dans le futur.

La demande de propositions à long terme 2 (LT2) de la SIERE est une initiative cruciale conçue pour garantir l'approvisionnement en électricité en Ontario pour les générations à venir. Le programme vise à diversifier les nouveaux projets de production d'énergie, assurant un réseau d'électricité fiable et durable pour nos collectivités.

- **Pérenniser l'avenir de l'électricité en Ontario :** La demande de propositions LT2 est un projet majeur visant à sécuriser l'approvisionnement en électricité dont l'Ontario a besoin pour alimenter les habitations et les entreprises, particulièrement dans le contexte où l'on s'attend à ce que la demande augmente considérablement d'ici 2050.
- **Solutions énergétiques diversifiées :** Il est important de disposer d'un portefeuille de nouvelles sources de production d'électricité et de projets de stockage, y compris des sources d'énergie renouvelable comme le solaire, afin de doter la province d'un réseau fiable et durable.
- **Fiabilité à long terme :** Il faut prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'Ontario bénéficie d'un approvisionnement en électricité stable au cours des années à venir. En planifiant aujourd'hui et en garantissant les ressources nécessaires maintenant, la stabilité du réseau sera maintenue à long terme.



RICHMOND SOLAIRE I ET III

- Soutenir la croissance prévue de la demande d'électricité
- Fournir de l'énergie propre et renouvelable
- Soutenir des priorités locales

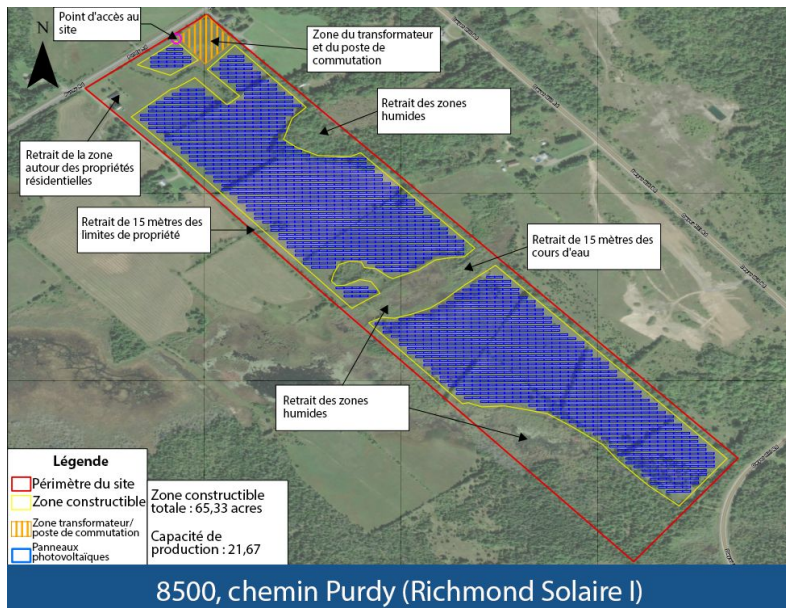


RICHMOND SOLAIRE I ET III (SUITE)

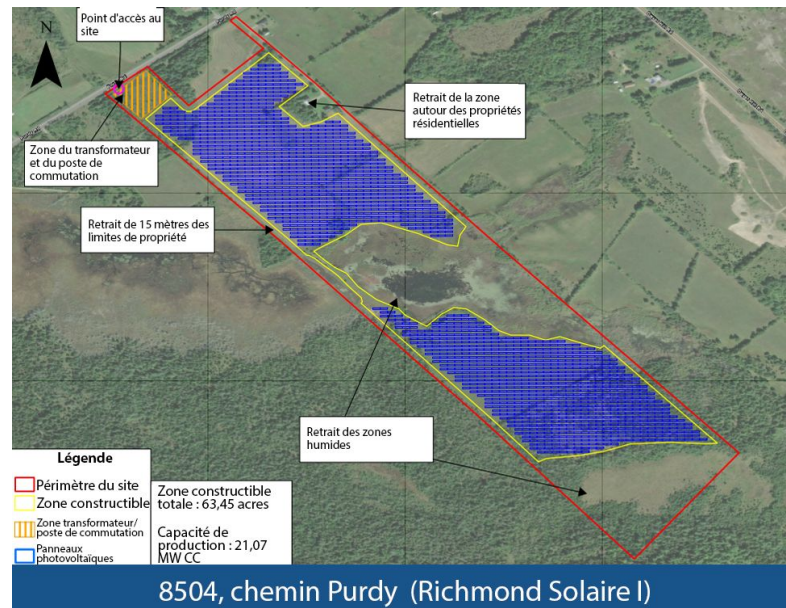
- Au total, la puissance installée sera de 80 MW maximum sur trois parcelles de terres privées
- Les développements proposés se limitent aux terres qui sont actuellement zonées « rurales » et évitent les zones agricoles à fort rendement
- Les terres humides et d'autres zones écosensibles seront protégées par la construction des installations à une distance considérable de celles-ci
- Les projets seront intégrés au paysage rural existant avec plusieurs mesures d'atténuation pour réduire l'impact visuel, y compris des marges de recul et le recours à des écrans végétaux, dont des haies et des talus
- Les projets sont conçus pour amener des avantages considérables en fournissant de l'énergie propre directement au réseau de distribution local ainsi qu'au réseau provincial

RICHMOND SOLAIRE I

8500, chemin Purdy



8504, chemin Purdy

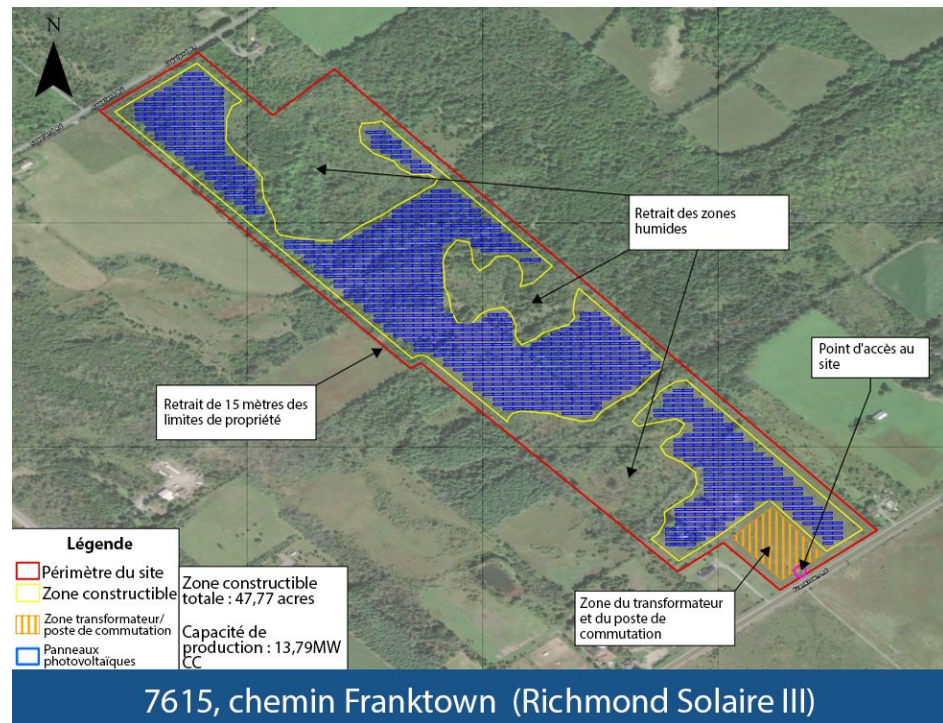


- **Puissance et taille** : Une installation solaire de ~42,7 MW sur un site de ~128,8 acres
- **Utilisation et zonage de la terre** : La parcelle est zonée « rurale » et n'est pas classée en tant que zone rurale à fort rendement
- **Protection de l'environnement** : Les zones écosensibles, y compris les terres humides, seront protégées par d'importantes marges de recul

RICHMOND SOLAIRE III

7615, chemin Franktown

- **Puissance et taille** : Une installation solaire de ~13,8 MW sur un site de ~47,8 acres
- **Utilisation et zonage de la terre** : La parcelle est zonée « rurale » et n'est pas classée en tant que zone rurale à fort rendement
- **Écran visuel** : Le projet sera camouflé par un écran composé de bandes et de talus végétalisés pour réduire l'impact visuel
- **Protection de l'environnement** : Les zones écosensibles, y compris les terres humides, seront protégées par d'importantes marges de recul



PROCHAINES ÉTAPES

Vos commentaires recueillis durant le processus de consultation serviront à raffiner nos plans de mise en œuvre du projet et à déterminer des moyens appropriés de réduire et d'atténuer les répercussions, dans la mesure du possible.

- **Activités d'engagement** : été 2025
- **Remise de la soumission en réponse à la demande de propositions LT2 de la SIERE** : octobre 2025
- **Attribution du marché** : printemps 2026
- **Permis et approvisionnement** : 2026
- **Début de la construction** : 2028
- **Exploitation commerciale** : 2029 et autres priorités locales



QUESTIONS



Notre objectif : parvenir à un degré d'engagement communautaire élevé à l'égard des projets.



MERCI



Contactez-nous :
development@portagepower.com



Visitez notre site Web pour accéder
aux mises à jour :
portagepower.com/fr/projets